



# ACADÉMIE DE NANCY-METZ

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Rectorat**

**Groupe Langues vivantes  
IA-IPR – IEN**

Nancy, le 25 janvier 2023

Affaire suivie par :  
Emmanuelle COSTE, IA-IPR  
Mél : [Emmanuelle.Coste@ac-nancy-metz.fr](mailto:Emmanuelle.Coste@ac-nancy-metz.fr)  
Fanny KUMIELAN, IA-IPR  
Mél : [Fanny.Kumielan@ac-nancy-metz.fr](mailto:Fanny.Kumielan@ac-nancy-metz.fr)  
Elizabeth RECEVEUR, IA-IPR  
Mél : [Elizabeth.Receveur@ac-nancy-metz.fr](mailto:Elizabeth.Receveur@ac-nancy-metz.fr)  
Référentes académiques Semaine des langues

Les inspecteurs de langues vivantes de  
l'académie de Nancy-Metz

à

Mesdames et messieurs les professeurs de  
langues vivantes et de DNL

## **Objet : Semaine des Langues vivantes – 2023 : « L'important, c'est de communiquer ! »**

La Semaine nationale des langues vivantes, qui connaît cette année sa huitième édition, se déroulera **du 27 mars au 1<sup>er</sup> avril 2023** dans l'ensemble des académies. La thématique retenue cette année est « **L'important, c'est de communiquer !** »

Ce rendez-vous annuel, qui s'inscrit dans la volonté de susciter l'envie d'apprendre et de parler des langues vivantes, s'attache à valoriser la diversité linguistique, la transmission des valeurs, l'ouverture internationale, l'engagement et les échanges, dans une dimension interlangue mobilisant tout l'espace éducatif.

Cet événement, qui s'adresse à tous les élèves des écoles, collèges et lycées (général, technologique et professionnel) offre l'occasion de :

- créer un temps fort sur une thématique susceptible de fédérer des projets en langues et/ou autour des langues et de faciliter leur rayonnement,
- sensibiliser à l'atout que représentent les langues pour faciliter l'insertion professionnelle,
- valoriser le plurilinguisme,
- valoriser l'enseignement en langues vivantes et toutes les initiatives associées,
- inciter à la mobilité et à l'ouverture internationale.

Nous vous invitons à mobiliser vos élèves dans le cadre de cette manifestation, qui valorisera leur intérêt pour l'altérité et leur compétence à communiquer en langues étrangères et régionales, et s'inscrit, cette année, dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. A ce titre, des exemples d'actions possibles vous sont proposés sur la page Eduscol dédiée à l'événement :

<https://eduscol.education.fr/3538/semaine-des-langues>

Si vous souhaitez contribuer à ce temps fort, nous vous remercions de **manifester votre intérêt** en annonçant votre participation **pour le 10 mars prochain** au plus tard, à l'aide de la fiche en annexe, à l'adresse suivante : [ce.interlangue@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.interlangue@ac-nancy-metz.fr)

Dans un second temps, vous pourrez **transmettre les productions en langue(s) étrangère(s)** de vos élèves **entre le 27 mars et le 5 mai 2023**, à cette même adresse.

Ces **productions collectives** pourront revêtir diverses formes et devront témoigner des actions menées avec vos élèves – qu'il s'agisse de projets interlangues, interdisciplinaires, inter-degrés, actions ponctuelles, sorties, ateliers, concours, spectacles, expositions, animations, jeux, échanges, mobilités...



## ACADÉMIE DE NANCY-METZ

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Concernant plus particulièrement ce dernier point, le concours académique **Ma mobilité en 180 secondes**, proposé à l'ensemble des collégiens et lycéens des voies générale, technologique et professionnelle, vise à encourager les élèves à prendre la parole en continu pendant 180 secondes pour présenter et rendre compte de leur mobilité, individuelle ou collective, réelle ou virtuelle, réalisée dans un cadre scolaire ou professionnel, dans un pays autre que la France. (Voir modalités de participation [ici](#).)

L'ensemble des projets réalisés sera valorisé à l'occasion de la **cérémonie « Vivons le monde ! »** qui se déroulera **le 25 mai 2023 au lycée Cormontaigne de Metz**, ainsi qu'au moyen du **Lorrain'Tour** publié sur le site interlangue académique (voir [ici](#)), initié à la faveur de la PFUE l'an dernier et qui sera enrichi des actions mises en œuvre cette année.

Nous rappelons qu'il est impératif de disposer des autorisations d'enregistrement de l'image et de la voix pour les personnes mineures, les personnes majeures et les mineurs émancipés.

Nous savons pouvoir compter sur votre implication enthousiaste ; nous ne doutons pas que vous aurez à cœur, cette année encore, de susciter l'envie, l'engagement et la créativité de vos élèves.

En vous remerciant pour votre précieux concours, nous vous adressons tous nos encouragements et nos très sincères salutations.

Les inspectrices et les inspecteurs de langues vivantes de l'académie de Nancy-Metz